

18 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VALHOR INTERPELLE LES ELUS AVEC LE MANIFESTE : « TERRITOIRES DURABLES : PLACE AU VÉGÉTAL ! »

VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, profite du Congrès des maires 2025 pour dévoiler le Manifeste « Territoires Durables : Place au végétal ! », véritable appel collectif à l'action à l'attention des élus, des aménageurs et des décideurs publics, en vue des élections municipales en mars 2026.

Face aux défis climatiques, sanitaires et sociaux qui fragilisent les territoires, ce texte fort témoigne d'une conviction centrale : le végétal n'est pas un simple ornement, mais bien une infrastructure essentielle à la santé, à la résilience et à l'attractivité des territoires. Il porte l'alerte de toute la filière face aux urgences climatiques, sanitaires et sociales, rappelle les enjeux cruciaux (résilience, attractivité, qualité de vie) et trace les axes indispensables pour adapter les espaces et protéger le vivant.



LE VÉGÉTAL : UN PILIER POUR L'AVENIR DES TERRITOIRES

Avec ce Manifeste, VALHOR appelle officiellement l'ensemble des acteurs publics à placer le végétal au cœur des politiques d'aménagement et de transition écologique. « *Un territoire qui fait le choix du végétal est un territoire qui prépare un avenir plus résilient, plus sain, plus attractif, plus humain* », explique Florent Moreau, Président de VALHOR.

Avec 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et 47 000 entreprises et 205 000 professionnels, la filière est un pilier économique et social structurant, répondant aux urgences de terrain : adaptation au changement climatique, gestion de l'eau, reconquête de la biodiversité, revitalisation des centres-villes. « *Nous appelons les élus et les décideurs publics à faire du végétal un axe structurant de leur action* », ajoute Florent Moreau.

4 ATOUTS POUR ACCOMPAGNER DES TERRITOIRES SOUS PRESSION

67 % des Français souhaitent une végétalisation accrue des espaces urbains, et 93 % considèrent l'accès aux espaces verts comme un droit civique*. Pourtant, les politiques d'aménagement continuent trop souvent à considérer le végétal comme une variable d'ajustement. « *On demande plus de végétal pour rafraîchir les villes, mais dans le même temps les conditions pour planter se durcissent* », alerte le Président.

**CANICULES,
POLLUTION,
INÉGALITÉS SOCIALES,
DÉSERTIFICATION
DES CENTRES-VILLES :**

VALHOR dresse les 4 atouts majeurs du Végétal sur lesquels les élus et les décideurs publics peuvent s'appuyer pour transformer durablement les territoires.

- **L'atout « Résilience »** - le végétal lutte contre les îlots de chaleur, régule l'eau et renforce la biodiversité. «
- **L'atout « Bien-être »** - Les jardins, parcs et arbres des rues sont des espaces de santé publique : ils réduisent le stress, améliorent la qualité de l'air et recréent du lien social.
- **L'atout « Attractivité »** - Le végétal rend les territoires désirables : il attire habitants, entreprises et commerces, revitalise les centres-villes et soutient les emplois locaux.
- **L'atout « Excellence »** - La filière du végétal incarne l'excellence française : innovation, savoir-faire, passion et transmission. «

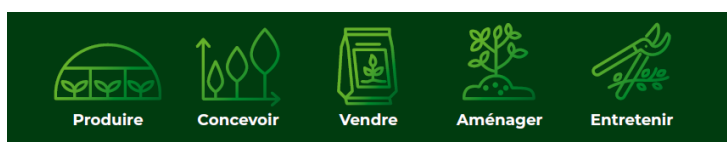
L'INTERPROFESSION SOUHAITE PASSER DU CONSTAT A L'ACTION

Avec cette démarche inédite pour l'Interprofession, la filière appelle à penser la ville avec le végétal, dès la conception des projets, et reconnaître les métiers du vivant comme acteurs stratégiques de la transition écologique.

« Le Végétal doit être reconnu comme une composante essentielle des politiques publiques, au même titre que l'eau, l'énergie ou la mobilité. Il doit être pensé dès la conception des projets, intégré dans les documents d'urbanisme, les plans d'adaptation climatique, et rapproché des lieux de vie, notamment à travers les commerces de proximité, les écoles, etc. »

LE VÉGÉTAL EST
UN INVESTISSEMENT
D'AVENIR. SES ATOUTS
RENFORCENT
LA RÉSILIENCE,
L'ATTRACTIVITÉ
ET LA QUALITÉ DE VIE
DE NOS TERRITOIRES.

Conçu également comme un outil pour accompagner les décideurs dans leurs actions en faveur d'un territoire plus résilient, le Manifeste dresse plusieurs mesures phares : associer systématiquement les professionnels du végétal aux projets d'aménagement publics et privés, soutenir les commerces de proximité de végétaux, encourager la végétalisation des espaces privés (copropriétés, jardins, logements sociaux), et renforcer la recherche et l'innovation dans le domaine du végétal, ...



« Aucune transition écologique ne se fera sans arbres, plantes, fleurs et jardins », conclut Florent Moreau. « Nos professionnels sont prêts : ils connaissent les plantes, maîtrisent les sols, et accompagnent les élus pour bâtir des espaces durables ».

À travers ce Manifeste, VALHOR alerte l'ensemble des décideurs : investir dans le végétal n'est plus une option mais une urgence pour assurer l'avenir des territoires, une économie de proximité, des emplois durables, des compétences ancrées, et surtout un projet de société qui reconnecte l'humain à la nature.



Découvrir le Manifeste

A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

Contact presse

Caroline Million – 06 81 33 09 17 – presse@valhor.fr

